

Procès-verbal (PV) du Conseil d'établissement (CÉ) de LHL du mardi 2 avril 2024

Membres présents

.

Parents : Domitille Malfait (substitut), Marie-Laure Ollier, Petra Oszetzky, Kelly Remai, Loli Sénéchal-Berthiaume

Équipe-école : Micheline Boisvert, Geneviève de Guise, Gil-France Leduc, Nathalie Maurice, Pierre-Marc Veillette

Directrice de l'école : Anne-Sophie Maguire

Membre absent et excusé : Simon-Olivier Senécal

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour 18h36

Loli aimerait ajouter dans les Divers le point : Formation pour la communauté des parents.

Kelly propose, Gil-France appuie.

a. Mot de la présidente

Loli rend compte de ses échanges pré-CÉ avec Anne-Sophie.

Loli complète les champs d'information sur la composition de notre CÉ.

Formation obligatoire : Tous les parents ont complété leur formation. Les membres de l'équipe-école ne feront pas la formation si elle n'est pas reconnue comme du temps travaillé.

Changements des dates du CÉ : Il y a eu beaucoup de changements cette année, essayons de mieux faire pour les prochaines années, cela permet à tous de mieux s'organiser.

2- Adoption du procès-verbal du dernier CÉ du 6 février 2024 18h40

Lecture du PV par tous.

Geneviève demande que les termes « Les parents bénévoles » soient remplacés par « Les parents des finissants » au point 8., b. (p.8).

Loli demande que Anne-Sophie Maguire soit identifiée comme « Directrice de l'école » et non comme « membre CÉ de l'équipe-école » dans l'introduction.

Discussion autour de la pertinence ou pas de nommer personnellement chaque membre qui prend la parole. Suggestion d'écrire à partir de maintenant :

Membres parents (MP) et Membres de l'équipe-école (ME). Nous en reparlerons au prochain CÉ.

Kelly propose d'adopter le PV, Domitille appuie.

3- Suivi au PV

18h54

La liste des activités planifiées pour l'année en cours (1ere année) n'a pas été partagée. Anne-Sophie la communiquera aux membres par courriel.

La mise-à-jour du site web est importante pour rendre public les PV des CÉ. Anne-Sophie assurera le suivi.

4- Service de garde (SDG)

Règle de fonctionnement du SDG 23-24, 24-25, adoption

18h55

Anne-Sophie a consulté et confirme qu'il faut que nous passions au vote sur la modification proposée par Marie-Laure au dernier CÉ.

Anne-Sophie propose une reformulation concernant la procédure de départ des enfants :

« Lorsque vous venez chercher votre enfant, présentez-vous à l'accueil de la rue Berry, l'éducatrice en présence communiquera avec l'éducatrice de votre enfant. Le parent attend à l'accueil ou peut aller chercher son enfant à la porte du local du service de garde en empruntant l'escalier nord. Le parent et l'enfant doivent revenir par l'escalier sud et sortir par l'entrée principale. »

Pas d'autres modifications sont proposées. Les membres passent au vote.

Le vote secret est demandé.

Résultat : Pour = 6 (incluant vote prépondérant de la présidence) Contre = 5.

Le document Règle de fonctionnement du SDG 23-24, 24-25 est adopté.

Anne-Sophie propose d'envoyer un message pour avertir les parents du changement de fonctionnement.

Mardi 9 avril, il y aura une réunion avec l'équipe du SDG.

La nouvelle procédure de départ des enfants entrera en vigueur le lundi 15 avril.

5- Conseil d'établissement

19h25

a. Approbation du temps alloué pour les matières

Lecture du document Grille-Matières 2024-2025

Anne-Sophie mentionne le maintien du statu quo en termes de répartition des heures de spécialités. Les arts sont importants pour notre école.

Kelly demande où nos élèves se situent par rapport aux attentes ministérielles, notamment par rapport à la grève.

Anne-Sophie mentionne que nos élèves évalués en 2023 (surtout ceux en difficulté, dont la moyenne est en dessous de 69%) ont des résultats supérieurs à ceux de 2022 (environ 10% de plus).

Le point : « Le conseil de coopération » sera enlevé du document parce que ce n'est plus pratiqué par l'école.

Le document est approuvé à l'unanimité.

b. Information projet éducatif : moyens

L'école accorde une grande importance à la littérature jeunesse, et ce depuis longtemps.

L'école travaille à l'élaboration des moyens pour améliorer le niveau d'écriture de nos élèves. L'école est rendue à l'étape de sélection d'une dizaine de stratégies probantes.

Ce projet couvre les années 2023-2027.

c. Consultation : budget pro-forma 24-25

Il doit être adopté en juin.

Anne-Sophie parle du Plan de l'effectif de l'année prochaine.

À l'heure actuelle, le budget permet de payer 2 orthopédagogues à temps plein et 1 orthophoniste à temps partiel (1 journée ½ par semaine).

Une éducatrice spécialisée, vient 2 jours par semaine en utilisant le budget de la psychoéducatrice, le poste n'étant pas comblé depuis 2 ans.

Mais la baisse d'inscriptions des élèves pour notre école pour l'année 24-25 entraîne une baisse du budget alloué à l'école.

Les 2 postes d'orthopédagogues ne pourront pas être conservés à temps plein.

Il manque également d'argent (10 939 \$ exactement) pour garder le poste d'éducation physique à temps plein (100%) ; il devrait passer à 90%.

Compte tenu des disponibilités des différentes spécialistes de l'école et de la pénurie d'employés sur l'ensemble du réseau, la solution proposée est la suivante :

- Une des deux orthopédagogues ne sera là que 3 jours par semaine, l'autre reste à temps plein,
- Le poste d'éducation physique demeure à temps plein,
- Les autres postes ne changent pas,
- Il restera alors à l'école environ 5000 \$ à dépenser ailleurs.

Les parents prennent connaissance pour la première fois de cette information et des discussions s'ensuivent autour de la décision à prendre au mois de juin sur l'octroi du budget.

Nathalie quitte la réunion à 20h42.

Gil-France quitte la réunion à 20h45.

Les discussions se poursuivent.

Anne-Sophie demande aux parents leur promesse de soutien pour le vote au mois de juin. Loli souligne deux enjeux : constat d'un manque d'information préalable à la discussion actuelle ; importance que la prévisibilité de la diminution des budgets soit discutée sur le fond dans un CÉ subséquent.

Les parents s'engagent en majorité de voter positivement.

6. Délégué au Comité de parents 21h11

Plusieurs thèmes sont abordés au fur et à mesure des rencontres :

- Écoles à projets particuliers, leurs mandats sont renouvelés,
- Discussions sur l'éclipse et les différents arrangements pris par les écoles,
- Refonte des sites internet des écoles,
- Outils budgétaires.

7. Divers 21h13

Formation pour la communauté des parents.

400 \$ par année peuvent être alloués à la formation des parents de l'école.

Par exemple :

- Faire venir un/une conférencière sur un thème particulier.
- Abonner l'école à un site internet de ressources aux parents (ex. aidersonenfant.com)

Nous y réfléchissons collectivement et en reparlerons au prochain CÉ.

b. Lunettes éclipse

Les élèves en recevront jeudi pour rapporter à la maison.

La décision de regarder l'éclipse ou non sera prise le matin même par chaque éducatrice du SDG.

8. Comités de travail

21h19

a. Fondation

De plus en plus difficile de récolter des fonds. Pour le moment, la campagne du sirop n'a amassé que la moitié des fonds de l'année dernière.

b. Finissants

Rémi organise les festivités. Des informations s'en viennent bientôt.

c. Comités

Bibliothèque : encore des problèmes de connexion.

Comité vert : don de semences et vente de garage à venir.

d. Évènements spéciaux

Boum (probablement le 6 juin) et Olympiades, dates à confirmer.

9. Levée de l'assemblée

21h27